

EN QUOI LE
NUMERIQUE
a-t-il changé
notre vie ?

Le document que vous tenez en main ou affichez sur votre écran est destiné à susciter le débat ou la prise de conscience, aider à la compréhension des enjeux, développer nos capacités d'analyse critique, tout cela dans une optique de participation et d'émancipation. Vous n'y trouverez pas de solutions toutes faites ni de points de vue définitifs sur un sujet ou une problématique. Plus qu'une brochure, il s'agit d'un outil d'éducation permanente.

Réalisation Question Santé asbl - Service Education permanente
Texte Anoutcha Lualaba Lekede/Question Santé
Graphisme Carine Simon/Question Santé
Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Editeur responsable Bernadette Taeymans – 72, rue du Viaduc – 1050 Bruxelles
Remerciements Un tout grand merci à Eric Yvergneaux et Pascale Gruber pour leur aide précieuse.

D/2020/3543/8

Dans ce monde qui change.

Le numérique a introduit des évolutions, sinon des bouleversements majeurs dans notre société.

En effet, que feraient actuellement les entreprises, les administrations, les écoles, les universités, les hôpitaux, les systèmes de trafic aérien, routier, ferroviaire, l'aéronautique, la santé, la recherche, etc., sans les technologies numériques ? Vivre dans un monde sans informatique, sans télécommunications (téléphone, radio, télévision, ordinateur) et sans Internet est-il (encore) envisageable ? Ces technologies ont non seulement changé notre façon de travailler et notre accès à l'information, mais également notre façon de comprendre, de penser, d'être en lien avec les autres.

Les changements intervenus sont tels qu'on parle souvent de révolution numérique¹.

C'est alors...

... qu'est survenue la crise sanitaire du Covid-19 lors de la conception de ce texte. Cette pandémie est venue donner un coup d'accélérateur à la place du numérique dans nos vies. Elle a accentué les défis que pose le numérique à notre société. L'objectif de cette brochure, est d'amorcer la réflexion et le débat sur les changements induits, les questionnements que ces technologies suscitent ainsi que sur les perspectives qu'elles ouvrent. Cet outil reprend aussi des propos de professionnels et d'usagers invités à réfléchir sur ce que le numérique a modifié dans nos vies et à en discuter. Un thème, pourtant, ne sera pas développé ici (même s'il y est parfois évoqué), celui des changements apportés à nos liens sociaux par cette technologie : ce sujet sera approfondi dans une autre brochure...

Quelques précisions statistiques (utiles ?)...

Pour la grande majorité d'entre nous, parler du numérique ou des technologies numériques revient probablement à parler de l'informatique, des télécommunications et d'Internet. FAUX ?

L'utilisation de nouvelles technologies suppose d'abord un certain équipement. A cet égard, où en sont les Belges ? Diverses études se penchent régulièrement sur leurs équipements, leurs usages et leurs compétences numériques.

Ainsi, l'Agence du Numérique (AdN) wallon établit tous les deux ans, depuis 2015 un baromètre des équipements, usages et compétences des citoyens wallons. En matière d'équipements, le Baromètre citoyens 2019 révèle par exemple que **84% des ménages wallons disposent d'au moins un ordinateur fixe ou portable**, ce qui correspond à 82% des citoyens (âgés de 15 ans et plus). **75% des Wallons ont un smartphone**, alors qu'en 2017, ils n'étaient que 56% à en avoir. Le baromètre montre aussi que beaucoup de ménages wallons possèdent actuellement plusieurs types d'appareils. Outre un ordinateur, 46% des citoyens détiennent aussi une tablette et un smartphone. 23% ont un ordinateur et un smartphone et 9%, uniquement un ordinateur ; 6% disposent d'un ordinateur et d'une tablette. Certains citoyens sont équipés d'un seul appareil : uniquement un smartphone (5%) et uniquement une tablette (1%). Il faut noter que **8% des Wallons ne disposent d'aucun terminal numérique**.

Les ménages toujours plus équipés et connectés (2019)

84% des ménages disposent d'au moins un ordinateur (+ 6% par rapport à 2017)

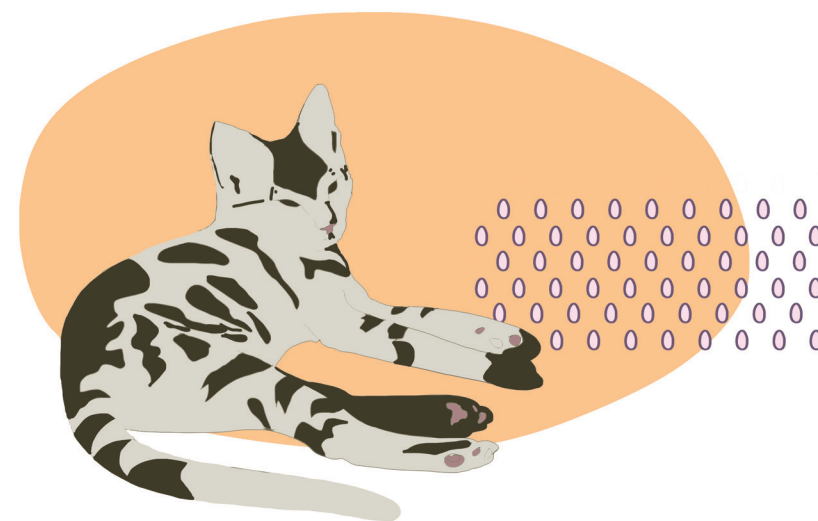
90% des ménages sont connectés à Internet (+ 9% par rapport à 2017)

76% des ménages ont au moins un smartphone (+20% par rapport à 2017)

Que faisons-nous avec les terminaux numériques ?

L'AdN mesure aussi régulièrement les vingt usages courants d'Internet des citoyens wallons. Sans les reprendre tous, voilà le top 10 de ce qu'ils ont fait grâce à leurs terminaux.

Usages courants d'Internet en Wallonie	2019	2017	Evolution
• Lire ou envoyer des e-mails	78%	68%	+10%
• Rechercher des informations de toute nature	69%	58%	+11%
• Messagerie instantanée (WhatsApp, Messenger, etc.)	67%	48%	+19%
• Participation à des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, etc.)	67%	56%	+11%
• Chercher des itinéraires ou des plans de ville	61%	52%	+9%
• Commander/acheter un bien ou un service via Internet	61%	54%	+7%
• Suivre l'actualité ou lire des journaux en ligne	57%	45%	+12%
• Effectuer des opérations bancaires ou de bourse	54%	48%	+6%
• Visionner des vidéos ou regarder la TV via Internet (streaming)	52%	36%	+16%
• Téléphoner/converser via Internet (Skype, Hangout, Facetime, etc.)	51%	31%	+20%



Les tendances sont similaires à Bruxelles. Une étude de l'Isa (Institut bruxellois de statistique et d'analyse) livre ainsi quelques données pour 2018².

Plus de huit ménages bruxellois sur dix ont un accès à Internet (à haut débit) depuis le domicile (84%), soit une croissance de 29% par rapport à 2010.

Près de neuf Bruxellois sur dix âgés de 16 à 74 ans utilisent régulièrement Internet à domicile ou ailleurs.

Les Bruxellois pratiquent un **large éventail d'activités sur Internet**. Plus de huit personnes sur dix âgées de 16 à 74 ans utilisant Internet participent à des **réseaux sociaux**, presque sept sur dix effectuent **des transactions bancaires** en ligne et six font **des achats en ligne**.

Certes, il y a ce que les statistiques révèlent, mais...

... *qu'est-ce que les uns et les autres disent quand ils sont interrogés ?*

Ce que la question évoque

Poser la question des changements induits par le numérique dans notre vie a tendance - ou a vraisemblablement de grandes chances - à orienter le débat sur Internet. C'est ce qui ressort des rencontres qui ont précédé cet outil.

« *Internet est un grand puits de savoirs...* »

Ce constat fait quasi l'unanimité parmi les discutants. Avec Internet, c'est : « *On voit tout, on sait tout...* », « *à tout moment avec tout le monde* », « *voyager, plus de couleurs...* ». La quantité d'informations disponibles sur le Net implique de pouvoir « *jongler, choisir, trier les informations* ». Pourtant, face à cette manne d'informations, se posent de nombreuses questions. Parmi elles, on trouve celle de leur crédibilité mais, aussi, celle de l'esprit critique, nécessaire pour examiner attentivement les choses avant de porter un jugement ou de faire un choix³. Comme l'ont rappelé certains participants, on peut également se demander si « *trop d'informations ne tue pas l'information* », comment s'y retrouver, distinguer l'essentiel de l'accessoire, le vrai du faux, du *fake news* ?

L'arrivée des technologies numériques dans nos sociétés questionne également notre rapport au temps. Avec les appareils numériques et Internet, c'est « *tout, tout de suite* ».

Combien de temps s'écoule avant que nous réagissions à un mail, un sms - professionnel ou non - qui nous est envoyé ? Quels sont les coups de fil que nous acceptons ou pas ? Tous, tout le temps ? Pourquoi ?... Internet permet soit de gagner, soit de perdre du temps. Par exemple : courriel vs courrier ? Recherche livresque, en bibliothèque ou... un *surf* rapide sur Wikipedia et consorts ? Prendre le temps de jouer sur le Net, seul ou à plusieurs ? Etc.

L'existence de ces technologies pousse indubitablement à **se questionner sur notre temps libre**. Comment l'occupons-nous ? Quelle place/part y prennent les technologies numériques ? Actuellement, plus que jamais, tous nos temps ne sont-ils pas guidés ?

Alors que les technologies numériques poursuivent leur développement, celles-ci nous sont de plus en plus souvent imposées. Qu'en est-il de notre liberté de les utiliser, de les adopter ou pas ? Actuellement, tout passe en effet par Internet (les liens sociaux et professionnels, les achats, l'éducation/l'enseignement, les impôts, etc.)...

Derrière l'outil professionnel...

... D'un point de vue collectif, le vrai enjeu n'est-il pas celui de l'accessibilité de tous aux outils numériques (Internet et les différents supports notamment) ?...»

Dans notre société, on sait par exemple que les jeunes et les moins jeunes n'utilisent pas de la même façon le numérique. Des différences existent de façon identique au niveau du genre, de l'éducation, des catégories socio-professionnelles, etc. **Quels sont les freins et barrières** expliquant une sous-utilisation, voire une non-utilisation des terminaux numériques et d'Internet ?

« *Avec Internet, tout paraît lisse et... peut-être y a-t-il une tendance à la perfection ?* »

Est-ce l'usage des nouvelles technologies ou leur impact qui donne l'impression que dans la pratique, les travailleurs sont de plus en plus souvent amenés à travailler dans **l'urgence, que tout doit aller/se faire (très) vite** ?

« *Avec le Web, nous sommes tous producteurs de contenus.* »

Quiconque le souhaite peut utiliser les multiples moyens qu'offre le numérique pour s'exprimer sur Internet (site, blog, poster ses commentaires, ses photos et vidéos, etc.). Cela questionne également le métier de producteurs de contenus professionnels (leur place, leur positionnement, les enjeux, les projets, les valeurs...).

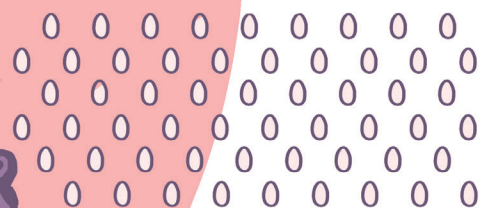
Certaines de ces questions et réflexions demandent que l'on s'y arrête peut-être un peu plus.

« Arrêt/pause » sur notre rapport au temps

Dans quel délai faut-il répondre à un mail/courriel ou un sms ? Dans quelles circonstances faut-il décrocher ou pas son téléphone portable ? Faut-il ou pas décrocher lors des réunions professionnelles, des rencontres privées, des spectacles, dans les transports en commun, etc. ? Réagir immédiatement à une publication, un post, un commentaire sur les terminaux numériques, est-ce toujours une bonne idée ?

« Avant, on attendait Noël pour les cadeaux, maintenant avec Amazon, on les a le lendemain. »

« On peut se demander pourquoi certains préfèrent téléphoner pour demander des informations disponibles sur le site internet... Cela n'est pas dû à un problème d'accès ou de compétences mais parce que, certains l'avouent, cela va plus vite que d'effectuer soi-même des recherches. Devons-nous revoir la construction/présentation de notre site ou n'est-ce en somme qu'une question d'avoir accès rapidement à l'information ? »



On pourrait multiplier les exemples, cependant la question sur laquelle il faut se pencher n'est-elle pas : les technologies numériques sont-elles responsables de cette course contre la montre ?

Un article intitulé « Les TIC changent-elles notre rapport au temps ? »⁴ développe une réflexion intéressante qui place la réponse dans un cadre plus large. L'objectif de l'article : voir si les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) prennent part à des changements dans les temps individuels et collectifs.

« Les innovations technologiques émergeant avec la modernité ont eu pour effet de pouvoir "faire les choses plus vite" que ce soit dans la production industrielle, dans les tâches ménagères ou dans les déplacements (...) **L'accélération du temps tant décriée aujourd'hui, est donc un processus lent qui trouve son origine dans une époque qui a mis en avant les valeurs de la raison et du progrès, diffusant une vision instrumentale du temps.** Dans la continuité de ce processus, on peut entrevoir que les TIC (Internet, ordinateur, téléphone portable et autres) ne font qu'exacerber ce phénomène en réduisant drastiquement ce temps de diffusion de l'information et de la communication, tout en augmentant de manière exponentielle la quantité de connaissance produite. »⁵

Ce même article indique également que les nouvelles technologies en comprimant le temps et réduisant à presque rien le temps des communications, contribuent ainsi aux sentiments d'urgence et d'accélération du temps. Des sociologues soulignent que « comprendre comment les TIC – et Internet en particulier – modifient les rapports au temps ou les temporalités sociales doit se faire en dépassant l'idée que le temps serait une catégorie statique ou univoque. **Le temps est multiple, il se décline en plusieurs modalités** – temps intérieur et subjectif, temps de la mémoire, temps narratif, temps physiologique – **et ces différentes temporalités s'interpénètrent dans nos vies quotidiennes.** »⁶

Enfin pour illustrer, le rapport non univoque des TIC au temps, l'article rappelle aussi : « Si on conçoit facilement qu'**Internet nous fait gagner du temps**, qu'il nous permet d'accéder à l'information à tout temps de la journée ou de la nuit, à partir de tout lieu, on peut tout aussi aisément penser aux situations où **Internet nous fait perdre du temps** : le trafic Internet est surchargé, l'information précise que l'on recherche nous prend beaucoup plus de temps que prévu (...) Lee et Liebenau (2000, p. 51) parlent d'accès pseudo-instantané : il serait plus pertinent de reconnaître qu'il y a des temps de décalage dans l'accès et le téléchargement du matériel recherché et que ceci est souvent source de frustration et parfois de coûts »⁷.

Entre surveillance, contrôle...

Parler des technologies numériques n'amène-t-il pas très vite, dans les échanges, des propos qui révèlent une certaine réserve, voire de la méfiance, à l'égard des NTIC ? Dans un des groupes de discussion rencontrés, les échanges se sont très vite orientés sur certaines utilisations du numérique qui inquiètent comme la surveillance.

« *On flique, on est fliqué...* » Les logiciels permettent aux parents de « contrôler » leurs enfants, mais aussi de les localiser ou de surveiller leurs activités. « *Cela peut causer des tensions, poser des problèmes.* »

Des jeunes un peu trop collés aux écrans

Des parents expriment également la difficulté de « lutter » contre le numérique.

« *Mon gamin, il n'est plus possible de le faire jouer. Il a des tonnes de jouets, je ne sais plus où les mettre, mais il préfère le smartphone.* »

« *Pas facile de gérer ses enfants. Le mien, dès qu'il voit une image, il est scotché. Il prend mon smartphone, il allume la télé...* »

Ce n'est sans doute pas uniquement la faute du numérique, mais l'abondance de l'offre numérique y participe.



Certaines applications utilisées par les jeunes semblent poser problème, tel le réseau social Tik Tok.

Inquiétantes applis ?

Via le réseau social chinois Tik Tok, les jeunes peuvent s'échanger des vidéos, suivre des comptes... Ils l'utilisent essentiellement pour se filmer en train de danser, imitant les (jeunes) stars de chansons du moment. Les imitations réalisées comprennent souvent aussi les habits et danses sexy qui vont avec. Le hic, c'est que ce genre de plateforme attire aussi des personnes mal intentionnées (critiques sur le physique, harcèlements divers), mais aussi toutes sortes de prédateurs.

Faut-il s'inquiéter des applis ou de l'éducation aux réseaux sociaux des jeunes ?

« L'appli cartonne chez les plus jeunes qui ont déserté Facebook, depuis que les parents ont débarqué sur l'application. Après Snapchat, Instagram, c'est Tik Tok qui remporte leur adhésion, avec plus de 500 millions d'utilisateurs dans le monde. Au premier semestre 2018, c'était l'application la plus téléchargée sur l'App Store. »⁸

Où est le problème ? Certains parents ne sont-ils pas trop prudents ou paranos ?

Les parents peuvent surveiller leurs enfants, mais ce type d'activité peut également être le fait d'autres. Qui sont ces autres ?... La question n'a pas été plus débattue dans le groupe si ce n'est un aspect qui a semblé faire consensus : tous ces dispositifs de surveillance (personnelle) seraient faciles à pirater par des tiers. Certaines applis nous surveillent, certaines nous surveillant même de manière très proche. Là aussi surgissent quelques légendes urbaines (caméra de surveillance dans la douche, contrôle des caméras par une personne extérieure, mais aussi concernant des applications mobiles comme Talking Angela). Destinée aux enfants, cette appli a fait l'objet d'une rumeur sur Internet disant qu'elle était contrôlée par un réseau de pédophiles. En France, la rumeur a été démentie par une enquête menée par la police française⁹. Comment peuvent faire les parents pour faire la part des choses entre info et intox ?

Au sein des familles cependant, la surveillance numérique ne concerne pas uniquement la relation parents/enfants. Des conjoints peuvent également vouloir... tout « savoir » sur l'autre. C'est possible en contrôlant par exemple le contenu, les activités, les contacts de son ou sa partenaire sur son téléphone mobile. Si ce comportement

entre partenaires interroge et est plutôt mal vu en Belgique, il questionne davantage quand il est autorisé « institutionnellement » dans d'autres parties du monde.

« *A Dubaï, on contrôle les femmes via leurs voyages et déplacements.* »

« *L'appel de la mosquée sur son smartphone ça va, mais suivre sa femme comme un colis Bpost, c'est moins bon !* »

Le problème, ce sont les nouvelles technologies
ou l'usage que l'homme/la société en fait ?

... et maîtrise de ses informations ?

De ce qui précède, ne pourrait-on pas déduire que les NTIC apparaissent sous un jour extrêmement défavorable ? Les usagers, jeunes et moins jeunes, ne devraient-ils pas plutôt prendre l'habitude de se poser l'interrogation suivante : « Est-ce que je risque quelque chose en utilisant telle ou telle appli ? ».

Derrière les questions de surveillance, de contrôle et de maîtrise d'information, le **véritable enjeu sociétal** est certainement celui de **la sécurité informatique**.

Comme l'explique une chercheuse néerlandophone, Evelien De Pauw : « **Les technologies apportent des solutions mais aussi de la criminalité**. Selon les chiffres de la FCCU, **50% de la criminalité totale a aujourd'hui lieu en ligne**. Les entreprises et les services opèrent de plus en plus sur Internet, ce qui accroît la dépendance à l'égard des TIC et rend les citoyens et les entreprises plus vulnérables aux cybercriminels. **Malheureusement, les citoyens manquent parfois de vigilance à l'égard de leurs données, et ouvrent pour ainsi dire leur porte virtuelle**. Ici, une politique de responsabilisation et de sensibilisation s'impose ! La police doit aussi trouver de nouvelles ressources pour pouvoir gérer les nouvelles technologies et formes de criminalité... »¹⁰.

Que savons-nous en effet de nos données personnelles numériques et sur ce que nous pouvons faire pour les protéger ?

Il y a bien sûr le **Règlement général sur la protection des données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018 dans l'Union Européenne**. « Depuis, et suite à une série de

scandales, explique un autre chercheur, Florimond Houssiau, des géants tels qu'Apple, et plus récemment Google, ont intégré la protection des données de leurs clients au cœur de leurs valeurs. Malgré ces avancées sur la protection de la vie privée, **l'Internet est encore une sorte de Far West où les régulations importent peu**. Des "trackers" tiers ont incorporé plus de 80% des sites Web et espionnent notre trafic, et des "data brokers" continuent de collecter – en silence – nos données afin de les revendre à des fins publicitaires. Et si la situation s'améliore, tant par les législations que par les efforts de nombreux activistes, organisations et chercheurs, il reste encore du travail à faire pour responsabiliser la collecte et l'usage des données numériques. »¹¹

Il faut souligner que la **lutte pour la protection de la vie privée**, comme d'autres problématiques ayant trait au numérique, **est un problème nouveau**. « Si de nombreuses innovations ont, dans le passé, suscité des inquiétudes par rapport à la vie privée, poursuit Florimond Houssiau, l'arrivée du numérique, caractérisée par l'augmentation des capacités de calcul et de stockage de l'information, offre la possibilité de collecter nos données personnelles avec une facilité et à une échelle sans précédents. »

Dans ces conditions, le risque n'est-il pas grand de baisser les bras en se disant que cela ressemble au combat de David contre Goliath ?

Faut-il (se) laisser faire ? Rejoindre le camp de ceux qui répliquent « Si l'on a rien à cacher, pourquoi s'opposer à la collecte des données ? ».



Face à de telles positions, les activistes et auteurs répondent souvent : « **Protéger la vie privée est nécessaire** pour protéger les minorités et que se dire “je n’ai rien à cacher, donc la surveillance n’est pas mon problème” est une façon égoïste d’aborder la question (...) **La surveillance constante de nos faits et gestes nous influence de façon inconsciente** »¹². Florimond Houssiau l’explique ainsi : « La surveillance, qu’elle soit par une agence gouvernementale ou par un tracker tiers invisible, **a pour effet de brimer les esprits et de limiter l’accès à l’information**. C’est un des rôles que remplit la **protection de la vie privée** : protéger la possibilité de chacun de développer son opinion, de pouvoir la partager et la nuancer. En ce sens, elle est **un des piliers de la démocratie**, pilier dont on n’a réalisé la fragilité que récemment »¹³.

Ces interrogations rejoignent d’une certaine façon celles qui ont émergé lors de la crise sanitaire. Si des mesures fortes ont été prises pour limiter, ralentir la transmission du coronavirus, elles ont aussi grandement empiété sur nos libertés individuelles. De nombreuses questions se posent toujours par rapport au tracing (suivi des contacts) et au testing (dépistage)...

Que pouvons-nous faire de plus individuellement et collectivement pour que nos données soient mieux protégées ?

Qu’est-ce qu’une donnée personnelle ?

Une donnée personnelle est toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Mais, parce qu’elle concerne des personnes, celles-ci doivent en conserver la maîtrise. Une personne physique peut être identifiée : directement (exemple : nom et prénom) ou indirectement (exemple : par un numéro de téléphone ou de plaque d’immatriculation, un identifiant tel que le numéro de sécurité sociale, une adresse postale ou courriel, mais aussi la voix ou l’image). L’identification d’une personne physique peut être réalisée : à partir d’une seule donnée (exemple : nom) ; à partir du croisement d’un ensemble de données (exemple : une femme vivant à telle adresse, née tel jour et membre de telle association).

Extrait de « Donnée personnelle » sur <https://www.cnil.fr/fr/definition/donnee-personnelle>

Les coûts (cachés) du numérique

La tendance au tout numérique est devenue de plus en plus forte. Au nom du progrès, de la modernité, certains aspects des NTIC sont plus mis en évidence que d’autres. C’est peut-être sur des aspects laissés dans l’ombre qu’il faut aussi mobiliser l’attention afin d’agir en conséquence. Ainsi en est-il du coût du numérique. A bien y regarder, l’accès aux technologies numériques est conditionné au paiement de nombreux autres biens et services : matériel, abonnements, électricité, etc. Mais tous les citoyens ou toutes les familles ont-ils les moyens de s’équiper un minimum ?

En Belgique, comme indiqué précédemment, une grande majorité des citoyens ont désormais un accès au numérique. Cette réalité ne peut toutefois pas faire oublier que la fracture numérique vient aussi cruellement souligner les inégalités sociales. Un nombre important de personnes (des seniors, des femmes, des demandeurs d’emploi, des personnes moins diplômées, avec de faibles revenus, etc.), dans les villes et les campagnes, sont en marge de la société numérique parce qu’ils ne disposent pas de moyens financiers nécessaires pour acquérir le matériel, payer les abonnements, etc. Avoir un accès ne suffit pas : c’est tout l’enjeu de la lutte contre la fracture numérique de second degré. Nous ne nous y attarderons pas si ce n’est pour expliquer le terme.

« L’expression “fracture numérique au second degré” désigne une sorte de fracture dans la fracture : les nouveaux clivages ne se situent plus au niveau de l’accès matériel aux TIC, mais parmi les utilisateurs selon les usages qu’ils font, non seulement de ces technologies, mais aussi des services et informations en ligne. (...) La question clé devient alors non plus l’accès inégal aux ordinateurs, mais bien les manières inégales dont les ordinateurs sont utilisés. »¹⁴

Les participants ont également soulevé un point dont on parle plus aujourd’hui et qui devrait nous interpeller davantage, en tout cas certainement dans la perspective de développement durable au sein de laquelle se sont inscrits de nombreux pays dont la Belgique.

« J’ai entendu que pour une recherche Google, ils utilisaient assez d’énergie pour réchauffer une tasse de café. Les machines, ça coûte. »

La liste des répercussions environnementales de l'utilisation du numérique est en effet assez longue. Des études montrent ainsi par exemple que 25% des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont causées par les data centers (centre informatique)¹⁵. « Les objets numériques ont également un poids environnemental conséquent. Pour la fabrication d'un ordinateur de 2 kg, 800 kg de matières premières sont mobilisés et 124 kg de CO2 sont générés, sur les 169 kg émis sur l'ensemble de son cycle de vie. »¹⁶

On parle même de pollution numérique. La fabrication des dispositifs électroniques par exemple donne lieu à une extraction très intensive des métaux (cuivre, aluminium, zinc, cobalt, etc.) « Leur **toxicité** est élevée et met en danger les populations vivant aux abords des mines. Des ONG dénoncent régulièrement l'implication **du travail forcé et de celui des enfants** dans l'extraction comme en République Démocratique du Congo.¹⁷

Au nom de la modernité,
tout doit-il continuer d'être permis ?

Un numérique durable,
et plus humain,
est-il possible ?



Regards pas du tout virtuels

Les technologies numériques en entrant toujours plus dans nos vies année après année, ont changé en bien de manières nos façons d'être et d'agir.

Quand des citoyens en parlent, ils évoquent plus souvent les NTIC, plus particulièrement les différents appareils (téléphones portables, ordinateurs, tablettes et Internet), qui font désormais partie de leur quotidien. L'accès à l'information, le contact avec des proches, qu'ils soient proches ou éloignés physiquement, l'achat de biens et services, etc., sont des actions qui sont régulièrement évoquées. Mais, comme citoyens prenons-nous toujours l'ampleur des changements en cours ?

Nous ne pensons pas toujours, dans le domaine aérien et aéronautique par exemple, aux routeurs, logiciels, systèmes embarqués, antennes utilisés dans les tours de contrôle, stations météo, avions de ligne et les satellites¹⁸. Ou à l'automatisation des machines agricoles permettant un réglage précis des apports en intrants. Ou encore, dans le domaine de l'architecture, de l'archéologie ou des musées, aux copies numériques 3D pour restaurer par exemple des monuments dégradés ou détruits. Les possibilités et les perspectives sont infinies. Peut-être n'y pensons-nous pas parce que ces réalités sont très éloignées des usages quotidiens des technologies numériques par le plus grand nombre.

Ce qui peut aussi frapper dans les discours des uns et des autres est la réserve, sinon la méfiance, à l'égard des NTIC. A bien y regarder, il semble difficile de donner une juste représentation des bénéfices et des risques. Est-ce dû aux groupes rencontrés, à l'âge des participants... ? Probablement, ces facteurs entrent-ils en ligne de compte, mais il faut plutôt souligner que ces technologies sont nouvelles, et comme toutes celles qui les ont précédées, elles suscitent les mêmes réactions de méfiance. Chez les uns, celle-ci est plus grande et, chez d'autres, la prudence à appliquer est peut-être sous-estimée. Les adultes s'interrogent ainsi volontiers sur certaines applications utilisées par les jeunes (Tik Tok et autres) oubliant que nous sommes encore nombreux à ne pas bien prendre la mesure de ce qui se joue avec les données personnelles, objet de convoitise des entreprises commerciales, dont les GAFA (Google, Apple, Facebook et Amazon). Voilà, un des terrains à investir rapidement tous ensemble si nous voulons résister à cet appétit commercial terriblement vorace.

La crise du Covid-19 aura montré toute l'utilité des technologies numériques pour rester confiné, mais elle aura aussi pointé ses limites en venant souligner et renforcer les inégalités sociales : quid de ceux qui n'ont pas d'accès à ces technologies pour l'une ou l'autre raison ? Cependant, la pandémie a aussi mis en lumière toutes les initiatives de solidarité, passant par le numérique, qui sont venues démontrer que la solidarité reste encore une valeur partagée dans notre société. L'intérêt collectif signifie encore quelque chose pour beaucoup.

Enfin, les professionnels s'interrogent sur ces nouveaux outils qui viennent les questionner dans leurs pratiques et les informations que leurs services délivrent. Comment faire pour les utiliser au mieux, au service de leurs publics respectifs ? Ce qui est certain, c'est que ce sont aussi de beaux défis à relever ensemble, en équipe.

Pour tous, le plus important peut-être serait-il de ne pas oublier que les technologies numériques doivent toujours servir le réel ?



1. « Le numérique, c'est quoi ? » (01/10/2018), sur <https://www.onisep.fr>
2. KALENGA-MPALA Roger (Ibsa) et WAUTELET Ariane (Innoviris), « Les Bruxellois et les Bruxelloises à l'heure du numérique : accès aux TIC et leur utilisation », FOCUS n° 30 (Juin 2019), Ibsa.
3. Définition de l'internaute.fr.
4. Dans *La lettre EMERIT* (Deuxième trimestre 2009, Numéro 58). Il s'agit d'un trimestriel d'information sur l'évaluation des choix technologiques, édité par le Centre de Recherche la Fondation Travail-Université (FTU) Namur. Tous les numéros sont téléchargeables sur <http://www.ftu-namur.org/emérit>.
5. Ibidem.
6. Ibid.
7. Ibid.
8. PASAU Fabienne, « Ados : faut-il leur interdire l'appli Tik Tok ? » (14/04/2020), sur <https://www.rtbef.be>.
9. « Talking Angela, l'application accusée de pédophilie », sur <https://www.francetvinfo.fr>
10. DE PAUW Evelien, « La police, actrice du monde numérique ? », pages 12-13, dans *Ere numérique : le temps du débat* (2019), une édition du Groupe de Vendredi, un projet de la Fondation Roi Baudouin. La publication, qui est une réflexion de dix chercheurs, est téléchargeable gratuitement sur le site www.v-g-v.be.
11. HOUSIAU Florimond, « La notion de vie privée existe-t-elle encore à l'ère du numérique ? », pages 16-17, dans *Ere numérique : le temps du débat* (2019).
12. Ibidem.
13. Ibid.
14. BROTCORNE Périne, DAMHUIS Lotte, LAURENT Véronique, VALENDUC Gérard, VENDRAMIN Patricia, *Diversité et vulnérabilité dans les usages des TIC – la fracture numérique au second degré*, Gent, Academia Press, 2010.
15. « Le coût environnemental du numérique » (27 juin 2019), sur <http://www.transition-europe.eu/>.
16. Ibid.
17. Ibid.
18. JAMES Olivier, « Trafic aérien : Les avions doivent devenir des objets connectés » (9 juin 2015), sur <https://www.usine-digitale.fr>.

Le numérique a investi notre vie de telle manière
que l'on parle de révolution numérique.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication,
puisque l'on pense plus volontiers à celles-ci,
émerveillent autant qu'elles suscitent la méfiance.

Les questions à l'égard de ces nouvelles venues ne manquent pas,
comme le montrent les groupes focus
qui se sont prêtés au jeu de la discussion
autour du sujet : qu'est-ce que le numérique a changé dans notre vie ?

Ces échanges sont une invitation à discuter et à réfléchir
sur l'équipement numérique, notre rapport au temps,
la surveillance et le contrôle, les données personnelles...
Sans manquer de faire le lien avec la crise sanitaire du Covid-19.

Cette brochure s'adresse à tous les publics.
Elle est téléchargeable sur le site www.questionsante.org/education-permanente.
Edition 2020